(11) N° de publication : (à n'utiliser que pour les 2 542 872

(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

(21) N° d'enregistrement national :

83 04446

**PARIS** 

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

(51) Int Cl3: G 01 R 19/165; H 02 R 6/02.

(12)

## **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION**

**A1** 

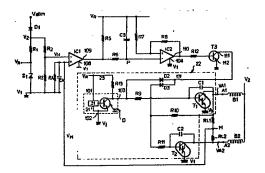
- (22) Date de dépôt : 18 mars 1983.
- (30) Priorité :

71) Demandeur(s): ETUDES TECHNIQUES ET REPRESENTATIONS INDUSTRIELLES ETRI. — FR.

- (43) Date de la mise à disposition du public de la demande : BOPI « Brevets » n° 38 du 21 septembre 1984.
- 60 Références à d'autres documents nationaux apparentés :
- (72) Inventeur(s): Jacques Guerin-Pinaud.
- (73) Titulaire(s):
- (74) Mandataire(s) : André Bouju.
- Procédé et dispositif pour détecter si un moteur à courant continu est ralenti, et moteur comportant un tel dispositif.
- De moteur comprend au moins un enroulement inducteur B1, B2 alimenté par intermittence en tension continue de façon à engendrer un couple moteur par interaction avec des pôles magnétiques permanents mobiles en rotation par rapport à l'enroulement.

On détecte par une mesure de tension, pendant les intervalles de temps où l'enroulement B1, B2 n'est pas alimenté, la force électromotrice d'induction créée dans celui-ci par la rotation relative des pôles permanents et on produit un signal de basse vitesse lorsque ladite force électromotrice est inférieure à un seuil fixé en corrélation avec le seuil de vitesse désiré.

Application aux moteurs à courant continu sans collecteur.



2 - A

2 542 872

10

15

20

25

30

35

La présente invention concerne un procédé et un dispositif pour détecter si un moteur électrique à courant continu est ralenti et plus précisément pour déceler si sa vitesse est inférieure à un certain seuil. L'invention concerne également un moteur comportant un tel dispositif.

Les moteurs de ce genre comportent en général au moins un enroulement moteur et des pôles magnétiques permanents mobiles en rotation relativement à l'enroulement moteur.

Pour que le rotor soit soumis au moins en moyenne à un couple moteur dans le sens de rotation voulu il faut que l'alimentation de l'enroulement en courant et/ou le sens du courant dans l'enroulement soient déterminés à chaque instant en fonction de la position angulaire du rotor. On prévoit donc des moyens pour fermer et ouvrir successivement un circuit d'alimentation pour l'enroulement en fonction de la position angulaire du rotor relativement au stator.

Dans certaines applications, on a besoin de détecter si la vitesse du rotor tombe au-dessous d'un certain seuil. En particulier il peut s'agir de protéger le moteur à l'égard d'une charge excessive. En effet lorsque la vitesse du rotor est faible pour un raison quelconque comme par exemple un freinage ou un blocage, le circuit d'alimentation demeure excité dans le même enroulement durant une durée pouvant occasionner la détérioration des circuits par échauffement excessif des conducteur.

La présente invention vise à remédier à ces dangers en présentant un procédé et un dispositif pour détecter si la vitesse du rotor est inférieure à un certain seuil et pour produire un signal lorsqu' une telle chute de vitesse est détectée, ce signal pouvant à la fois servir d'avertissement et assurer la protection du moteur.

Suivant l'invention, le procédé pour détecter si la vitesse du rotor d'un moteur à courant continu est inférieure à un certain seuil ce moteur à courant continu comprenant

10

15

20

25

30

35

au moins un enroulement inducteur alimenté par intermittence en tension continue de façon à engendrer un couple moteur par interaction avec des pôles magnétiques permanents mobiles en rotation par rapport à l'enroulement, est caractérisé en ce qu'on détecte par une mesure de tension, pendant les intervalles de temps où l'enroulement n'est pas alimenté, la force électromotrice d'induction créée dans celui-ci par la rotation relative des pôles permanents, et qu'on produit un signal de basse vitesse lorsque ladite force électromotrice est inférieure à un seuil fixé en corrélation avec le seuil de vitesse désiré.

L'invention procède de la constatation que dans un moteur du genre visé, la rotation des pôles magnétiques par rapport à l'enroulement détermine dans celui-ci une force électromotrice d'induction qu'il est possible de détecter par une mesure de tension pendant les intervalles de temps où l'enroulement n'est pas alimenté. La force électromotrice d'induction ainsi créée est fonction de la vitesse du rotor et elle disparaît quand le rotor est arrêté. Selon l'invention, on utilise les phénomènes exposés ci-dessus pour engendrer un signal de basse vitesse quand on constate que la force électromotrice d'induction est inférieure au seuil prédéterminé fixé pour la sécurité.

Ce signal peut ensuite être utilisé comme on le désire, par exemple pour actionner un avertisseur et/ou pour interrompre l'alimentation des enroulements si le but du dispositif est de protéger le moteur contre les surcharges ou les blocages.

D'une manière avantageuse, on retarde l'interruption de l'alimentation d'une durée  $\underline{t}_1$  par rapport à la diminution de la force électromotrice au-dessous du seuil déterminé.

Ceci permet d'éviter l'adjonction d'un circuit particulier nécessaire au démarrage du moteur qui doit être alimenté dans ce cas bien que la vitesse du rotor soit inférieure au seuil de vitesse déterminée.

10

15

20

25

30

35

Certaines utilisations de ce type de moteur impliquent de mettre celui-ci sous tension d'une manière progressive, la durée  $\underline{t}_1$  sera choisie à une valeur suffisante pour que l'alimentation soit maintenue au-delà du temps nécessaire au rotor pour dépasser le seuil de vitesse.

Cette temporisation  $\underline{t}_1$  permet en outre d'éviter les coupures d'alimentation pour des causes éphémères de baisse de vitesse telle qu'une surcharge momentanée du rotor.

Selon une version préférée de l'invention, la supression du signal de basse vitesse entraîne le rétablissement de l'alimentation des enroulements après un délai  $\underline{t}_2$  suivant son interruption.

La durée  $\underline{t}_2$  sera avantageusement choisie grande devant  $\underline{t}_1$  de sorte que l'intensité moyenne dans les circuits qui résulte de la surintensité de blocage circulant pendant le temps  $\underline{t}_1$  et du courant nul pendant le temps  $\underline{t}_2$  ne produise aucun dommage par échauffement des conducteurs.

Une application de ce procédé à un moteur dont le nombre d'interrupteurs ouverts est le même quelle que soit la position du rotor, est caractérisée en ce qu'on effectue les mesures de tension en des points de mesure A compris chacun entre l'un des enroulements et l'interrupteur commandé correspondant, ce dernier étant branché entre le point de mesure associé et une borne d'alimentation portée à un premier potentiel continu V<sub>1</sub> tandis que l'enroulement est monté entre le point de mesure A associé et une borne d'alimentation portée à un deuxième potentiel V<sub>2</sub> continu différent du premier, et en ce que ces mesures sont combinées en une grandeur caractéristique qui varie dans un même sens lorsque, toutes choses égales par ailleurs, le potentiel en l'un quelconque des points de mesure varie dans le sens du premier potentiel vers le second potentiel.

La grandeur caractéristique est ainsi une fonction caractéristique de la force électromotrice induite dans le ou les enroulements non alimentés et permet de génerer le signal de détection de basse vitesse.

5

10

15

20

25

30

35

Par exemple lorsque le procécé est appliqué à une moteur comportant  $\underline{n}$  enroulements sur lesquels on désire effectuer une mesure et  $\underline{n}$  points de mesure associés (Al ... An), la grandeur caractéristique peut être une fonction monotone de l'expression  $\sum_{A1}^{An} \frac{VA - Vl}{V^2 - Vl}$ , dans laquelle VA représente le potentiel au point de mesure considéré (Al ... An), V1 représente le premier potentiel continu et V2 le deuxième potentiel continu.

Selon un autre aspect de l'invention, le dispositif pour la mise en oeuvre du procédé ci-dessus est caractérisé en ce qu'à chacun des enroulements inducteurs sur lesquels on veut effectuer une mesure de tension est associée une résistance de liaison reliant le point de mesure correspondant A à un point commun M, lavaleur des résistances de liaisons R<sub>L</sub> étant proportionnelle à la différence (V2 - V1) entre le second et le premier potentiels continus pour les différents enroulements de sorte que le potentiel au point commun M<sub>1</sub> est fonction linéaire de  $\frac{N}{N}$   $\frac{VA - V1}{V2 - VI}$  et constitue la grandeur caractéristique.

Par exemple, dans le cas fréquent où le moteur comporte  $\underline{n}$  enroulements mesurés pouvant être tous alimentés entre les mêmes potentiels continus V1 = 0 et V2,  $\underline{m}$  étant le nombre d'interrupteurs ouverts,  $R_{\underline{A}}$  la valeur de la résistance supplémentaire reliant le point M au potentiel V1, les résistances de liaison  $R_{\underline{L}}$  ayant donc toutes la même valeur, le dispositif sera avantageusement caractérisé en ce qu'il comporte des moyens pour comparer le potentiel au point commun à un potentiel de référence  $V_{\underline{H}}$  = (1 +a)  $\frac{m}{n} \frac{R_{\underline{A}}}{R_{\underline{A}}}$  V2

a étant un nombre positif petit par rapport à 1.

Dans ce cas fréquent, le potentiel au point commun M devient égal à (1 +  $\frac{\text{f.e.m.}}{\text{V2}}$ )  $\frac{\text{mRA}}{\text{nRA} + \text{RL}}$  ·  $\text{V}_2$ 

Lorsque la force électromotrice induite par la rotation du rotor descend au-dessous du seuil déterminé a x V2, il suffit de comparer le potentiel au point commun avec le potentiel de référence fixé à l'avance pour élaborer le cas échéant le signal de basse vitesse du rotor, cette comparaison étant faite par des moyens connus tels des comparateurs électroniques de tension.

5

D'autres caractéristiques de l'invention ressortiront de la description détaillée donnée ci-après à titre illustratif et non limitatif, et du dessin annexé dans lequel :

10

- la figure l est une vue axiale schématique montrant le rotor et le stator d'un moteur selon l'invention;
- la figure 2 est un schéma électrique du circuit de commutation d'un moteur selon l'invention.
- la figure 1 montre un exemple particulier d'un moteur où le rotor 1 d'axe A entraîne des aimants permanents 4, 5 et où le stator 2 porte les enroulements B1, B2 du type utilisé comme moteur de ventilateur de coffrets électriques.

15

Le rotor 1 possède une surface extérieure de révolution 3 formée par deux aimants permanents 4 et 5 collés sur un noyau tubulaire 6 et présentant respectivement des pôles nord et sud sur cette surface extérieure, ces pôles nord et sud occupant chacun environ la moitié de la circonférence du rotor. L'autre pôle de chacun des aimants 4,5 est dirigé vers l'axe A.

Le stator 2 comprend deux régions polaires 7 et 8 diamétralement opposées par rapport au rotor, élargies vers l'intérieur par des cornes polaires 9 de façon que chaque région polaire enveloppe presque la moitié du périmètre du rotor l avec un entrefer <u>e</u> constant, et réunies à l'extérieur par deux bras 10 et 11 fermant le circuit magnétique entre les régions polaires.

30

25

Les régions polaires 7 et 8 sont entourées respectivement par des enroulements  $B_1$  et  $B_2$  pouvant, dans la représentation schématique de la figure 1, être alimentés en courant respectivement par la fermeture de deux interrupteurs  $S_1$  et  $S_2$ . Lorsque l'enroulement  $B_1$  est alimenté, les régions 7 et 8 deviennent respectivement pôle sud et pôle nord, et le ro-

tor tend à prendre la position montrée à la figure 1, l'aimant 4 faisant face à la région 7. Lorsque l'enroulement B<sub>2</sub> est alimenté, les régions 7 et 8 deviennent respectivement pôle nord et pôle sud, correspondant pour le rotor à une position d'équilibre symétrique de la précédente.

A l'extrémité avant du stator et face à la surface cylindrique formée par les aimants 4 et 5 du rotor, est placé un détecteur D de position du rotor. Le détecteur D est disposé au voisinage de l'extrémité de l'une des cornes de la région polaire 8, et est décalé d'un petit angle  $\beta$  dans le sens trigonométrique par rapport au plan axial 0,7 perpendiculaire à l'axe  $\frac{\pi}{2}$ ,  $\frac{3\pi}{2}$  des pôles du stator.

A la figure 2, on retrouve les enroulements  $B_1$  et  $B_2$ , le détecteur D et deux transistors NPN Darlington à double étage  $T_1$  et  $T_2$  constituant les interrupteurs  $S_1$  et  $S_2$ .

Les deux enroulements moteurs  $B_1$  et  $B_2$  ont chacun une extrémité reliée à la borne d'alimentation positive  $V_2$  du moteur, séparée de la source VALIM par une diode  $D_1$  protégeant l'ensemble contre les inversions de polarité.

L'autre extrémité  $A_1$ ,  $A_2$  des enroulements  $B_1$ ,  $B_2$  est reliée au collecteur de deux transistors NPN Darlington  $T_1$  et  $T_2$  respectivement, dont l'émetteur est relié à la masse  $V_1$  qui représente la borne d'entrée négative du moteur et sera prise comme origine des potentiels ( $V_1$  = 0).

20

25

30

Les transistors  $T_1$  et  $T_2$  forment avec le détecteur D apparaissant à la figure 1, l'essentiel de moyens 22 de commutation pour fermer et ouvrir successivement les circuits d'alimentation des enroulements  $B_1$  et  $B_2$  en fonction de la position angulaire du rotor.

Le détecteur D comprend essentiellement un générateur de Hall 31 sensible au champ magnétique et un transistor NPN 32 dont l'émetteur est relié à la borne d'entrée négative 21 du générateur et la base à l'une des sorties de celui-ci, le collector du transistor 32 constituant la sortie 103 du détecteur D. Celui-ci est alimenté par une ligne 23 sous une

tension stabilisée VR indépendante des variations de la tension VALIM d'alimentation du moteur, fournie au point commun entre une diode Zener  $\mathbf{Z}_1$  et une résistance  $\mathbf{R}_1$  montées en série entre la borne  $\mathbf{V}_2$  et la masse  $\mathbf{V}_1$ . La sortie du détecteur D est reliée à la ligne 23 par une résistance  $\mathbf{R}_{13}$  à la base du transistor  $\mathbf{T}_1$  par une résistance  $\mathbf{R}_9$ , tandis que deux résistances en série  $\mathbf{R}_{10}$  et  $\mathbf{R}_{11}$  joignent le collecteur du transistor  $\mathbf{T}_1$  à la base du transistor  $\mathbf{T}_2$ .

Deux condensateurs antiparasites  $C_1$ ,  $C_2$  sont montés en parallèle avec les trajets collecteur-base des transistors  $T_1$  et  $T_2$  respectivement.

10

15

20

25

30

35

Le moteur, selon la présente invention, comprend également un circuit 24 de détection de basse vitesse. Ce circuit utilise entre autres composants, deux comparateurs  ${\rm IC}_1$  et  ${\rm IC}_2$ , qui comportent chacun une entrée inverseuse (signe - sur le schéma) une entrée non inverseuse (signe +) une alimentation 104, 108 et une sortie 109, 110.

Lorsque le potentiel de l'entrée inverseuse d'un comparateur (IC<sub>1</sub> ou IC<sub>2</sub>) est supérieur à celui de l'entrée non-inverseuse, la sortie est reliée à son potentiel d'alimentation (108,104)

Dans le cas contraire, la sortie est déconnectée de l'alimentation de sorte que le potentiel de sortie est déterminé uniquement par le circuit en aval du comparateur.

L'entrée inverseuse du comparateur  $IC_1$  soumise à une tension de référence  $V_H$ , est reliée à cet effet au point médian d'un diviseur de tension  $R_2$ ,  $R_3$ , branché entre les bornes d'alimentation  $V_2$  et  $V_1$ ; son entrée non inverseuse est reliée au point commun M entre résistances de liaison  $RL_1$ ,  $RL_2$  montées en série entre les extrémités  $A_1$ ,  $A_2$  des enroulements  $B_1$ ,  $B_2$ .

L'entrée non inverseuse du comparateur  $IC_1$  est également reliée à la masse  $V_1$  par l'intermédiaire d'une résistance  $R_A$  et d'un condensateur  $C_A$  montés en parallèle.

La sortie 109 du comparateur  $IC_1$  est reliée par une résistance  $R_5$  à la tension stabilisée VR et par une résistan-

ce  $R_6$  à l'entrée inverseuse du second comparateur  $IC_2$ , dont l'alimentation, comme celle du comparateur  $IC_1$ , est à la tension  $V_1$  = o. L'entrée non inverseuse de ce comparateur  $IC_2$  est reliée à la tension stabilisée  $V_R$  par une résistance  $R_7$  et à sa sortie 110 par une résistance  $R_8$ . Un condensateur chimique  $C_3$  est monté entre la tension  $V_R$  et l'entrée inverseuse du comparateur  $IC_2$ . La sortie 110 du comparateur  $IC_2$  est reliée à la base d'un transistor NPN  $I_3$  dont l'émetteur 112 est relié à la masse  $V_1$  et le collecteur 111 est relié au point 121 commun aux deux cathodes de deux diodes  $D_2$  et  $D_3$ . L'anode de la diode  $D_2$  est raccordée à la sortie 103 du détecteur de position  $D_1$  tandis que l'anode de la diode  $D_3$  est reliéeau point commun entre les résistances  $I_1$ 0 et  $I_1$ 1.

5

15

20

25

30

35

Le fonctionnement du moteur ainsi constitué est le suivant :

Le transistor  $T_3$  étant supposé bloqué pour des raisons exposées plus loin, lorsque le rotor 1 tourne, la sortie du détecteur D passe alternativement de  $V_1$  = o à  $V_R$  et inversement en fonction de la position du rotor 1 dont le champ magnétique agit alternativement dans un sens ou dans l'autre sur le générateur de Hall 31 sensible au champ magnétique dont la sortie binaire de faible puissance est  $V_R$  ou  $V_1$  = 0

Lorsque la sortie 103 du détecteur D est au potentiel zéro  $\mathbf{T}_1$  est bloqué. Aucun courant ne parcourt donc  $\mathbf{B}_1$  et le point  $\mathbf{A}_1$  est ainsi à un potentiel supérieur à  $\mathbf{V}_1$ , qui sature  $\mathbf{T}_2$  via la résistance  $\mathbf{R}_{10}$  et  $\mathbf{R}_{11}$ .  $\mathbf{T}_2$  est ainsi rendu passant et  $\mathbf{B}_2$  est alimenté et parcouru par un courant  $\mathbf{I}_2$ . Lorsque la sortie 103 est au potentiel  $\mathbf{V}_R$ ,  $\mathbf{T}_1$  est conducteur, de sorte que  $\mathbf{A}_1$  est au potentiel  $\mathbf{V}_1$ ,  $\mathbf{T}_2$  est bloqué et seul l'enroulement  $\mathbf{B}_1$  est alimenté et parcouru par un courant  $\mathbf{I}_1$ .

En examinant la figure 1, on suppose d'abord que lorsque le détecteur D est face au pôle nord du rotor l'enroulement B<sub>1</sub> est alimenté, faisant apparaître un pôle sud à la région 7, et que le rotor tourne dans le sens de la flèche F

10

15

20

25

30

35

(sens horaire). Lorsqu'une génératrice séparant les pôles du rotor passe devant le détecteur D, s'amorce le processus par lequel s'ouvre l'un et se ferme l'autre des circuits d'alimentation des enroulements.

Le détecteur D est positionné avec une avance angulaire  $\beta$  par rapport au plan 0,  $\pi$  de manière à tenir compte de légers retards à la commutation et notamment du délai de variation des courants dans les enroulements  $B_1$ ,  $B_2$ . De cette façon, le champmagnétique créé par les enroulements se traduit toujours par un couple moteur dans le sens de la flèche.

Pour que la rotation s'entretienne, il suffit que le transistor  $\mathbf{T}_3$  soit bloqué.

Si le transistor  $T_3$  passe à l'état conducteur la sortie 103 du détecteur D et le point commun aux résistances  $R_{10}$  et  $R_{11}$  sont maintenus à la tension  $V_1$ , ce qui bloque les transistors  $T_1$ ,  $T_2$  et interrompt donc toute alimentation des enroulements  $B_1$ ,  $B_2$  quel que soit le champ magnétique subi par le générateur  $B_1$ .

L'état du transistor T<sub>3</sub> est commandé par le dispositif de détection de basse vitesse 24, objet de l'invention dont le fonctionnement est le suivant.

Lorsque le moteur tourne normalement, le couple moteur est entretenu, on l'a vu plus haut, parce que les extrémités  $A_1$ ,  $A_2$  des enroulements sont alternativement reliées à la masse  $V_1$  ou en l'air.

Dans le second cas, l'extrémité A (soit  $A_1$ , soit  $A_2$ ) de l'enroulement ( $B_1$  ou  $B_2$ ) est au potentiel  $V_2$  augmenté d'une force électromotrice (f.e.m.) induite sur l'enroulement par les aimants 4, 5 en rotation.

Cette f.e.m. est toujours additionnée à  $V_2$ ; par exemple si  $V_1$  = 0,  $V_2$  positive, cette f.e.m. sera positive.

En effet dans l'enroulement alimenté, qui engendre le couple moteur, la force contre-électromotrice induite annule  $V_2$  aux pertes en ligne près. Au contraire dans l'enroulement non alimenté la force électromotrice f.e.m. c'additionne à  $V_2$ .

Si le moteur tourne à une vitesse basse, cette f.e.m. induite devient faible et le potentiel devient  $V_2$  +  $V_a$ ,  $V_a$  étant faible devant la f.e.m. induite à vitesse normale.

Le principe de la présente invention consiste, quelle que soit la configuration du moteur et son état à un instant donné, à détecter quand la valeur de cette f.e.m. induite sur les enroulements non alimentés descend au-dessous d'un seuil déterminé, permettant de signaler que la vitesse angulaire du rotor est inférieure à un certain seuil de vitesse.

10

20

35

Dans le premier exemple décrit (figure 2) les points A  $(A_1, A_2)$  sont reliés à un point commun M par des résistances de liaison  $R_L$  ( $R_{L1}$ ,  $R_{L2}$ ) de valeur ohmique élevée, ce point M étant relié au potentiel de la masse  $V_1$  par l'intermédiaire d'une résistance supplémentaire  $R_A$ . Par exemple si toutes les résistances de liaison  $R_L$  ( $R_{L1}$ ,  $R_{L2}$ ) sont égales, le potentiel du point M est représentatif de la somme des potentiels aux points A,  $V_M = k \sum V_A$ , k étant un nombre constant déterminé par les valeurs relatives des résistances  $R_L$  et  $R_A$ .

En comparant au moyen du comparateur  $IC_1$  le potentiel  $V_M$  avec le potentiel  $V_H$  fixé à l'avance, il est possible de générer un signal à la sortie 109 du comparateur  $IC_1$  qui indique si le moteur tourne à une vitesse normale (sortie en l'air) ou si le moteur tourne à une vitesse inférieure à un certain seuil (sortie connectée à  $V_1$ ).

Ce signal peut être utilisé, par exemple, pour couper directement l'alimentation du moteur. Cependant pour éviter des coupures intempestives dues à des causes éphémères, il est prévu dans l'exemple représenté de temporiser cette coupure, ce qui permet en outre au moteur de démarrer sans qu'il faille prévoir un dispositif spécial mettant hors service la surveillance de vitesse au démarrage. A cet effet, la sortie 109 du comparateur  $IC_1$  correspondant à vitesse basse est au potentiel  $V_1$  ( $V_1$  = o). Le condensateur de grande capacité  $C_3$ , comme par exemple un condensateur chimique, étant entre  $V_1$ 

et V<sub>R</sub> se charge à travers R<sub>6</sub>.

Lorsque après un temps de charge  $t_1$  la tension aux bornes du condensateur  $C_3$  dépasse celle aux bornes de  $R_7$ , soit  $\frac{R7}{R7+R8}$   $V_R$ , la sortie 110 du comparateur  $IC_2$  est libérée et la base du transistor  $T_3$  est reliée à  $V_R$  par l'intermédiaire des résistances  $R_7$ ,  $R_8$  et  $R_{12}$ , et  $T_3$  devient conducteur, bloquant les transistors  $T_1$  et  $T_2$  et interrompant par conséquent l'alimentation des enroulements  $P_1$  et  $P_2$ , indépendamment de l'état du détecteur  $P_3$ .

Lorsque les transistors T<sub>1</sub> et T<sub>2</sub> sont bloqués simul-10 tanément, les points  $A_1$  et  $A_2$  sont tous deux au potentiel  $V_2$ le comparateur  $IC_1$ , bascule (sortie 109 à  $V_1 = 0$ ) et le condensateur  $C_3$  se décharge dans les résistances  $R_5$  et  $R_6$ . Après un temps de décharge t<sub>2</sub>, le condensateur C<sub>3</sub> applique à l'entrée inverseuse du comparateur IC<sub>2</sub> un potentiel inférieur à celui de son entrée non inverseuse, maintenant voisin de  $\mathbf{V}_{\mathbf{R}}$  et défini par le diviseur de tension constitué par les résistances R7 d'une part, R8,  $R_{12}$  et la résistance base-émetteur du transistor  $T_3$  d'autre part. Le comparateur IC2 bascule de nouveau et bloque T3, autorisant l'alimentation des enroulements. Tant que subsiste la cause de courant excessif comme par exemple le freinage du rotor, ce cycle se répète, les enroulements étant alterhativement alimentés pendant une durée t'<sub>l</sub>, légèrement inférieure à la durée initiale t, puisque la tension minimale du condensateur C3 n'est plus nulle, et non alimentés pendant la durée t2. Les résistances R5 et R6 qui constituent avec le condensateur C3 un circuit de temporisation destiné à introduire le retard  $t_1$  (éventuellement  $t_1$ ) ou  $t_2$ entre le basculement du comparateur IC<sub>1</sub> et celui du comparateur IC2, sont choisies de sorte que t2 soit grand relativement à t<sub>1</sub> ou t'<sub>1</sub>, par exemple 10 secondes contre 1 seconde environ. De cette façon, le courant moyen dans les enroulements est suffisamment faible pour éviter toute détérioration. Si la cause pertubatrice disparaît, le moteur démarre spontanément. 35

Il est possible de prélever à la sortie du comparateur  $IC_2$  un signal binaire qui présente une valeur (zéro) lorsque les enroulements  $B_1$ ,  $B_2$  sont alimentés à tour de rôle et l'autre valeur voisine de  $V_R$  lorsqu'ils ne sont pas alimentés.

Au démarrage la vitesse est nulle puis faible, la f.e.m. induite également et la tension en M est inférieure au seuil  $V_H$  tant que la vitesse du rotor n'a pas dépassé le seuil de vitesse. La temporisation  $t_1$  est choisie supérieure au temps que met le rotor l pour passer de la vitesse nulle à une vitesse supérieure au seuil de vitesse prédéterminée.

Dans le dispositif décrit une même mesure de tensions sur deux enroulements, permet d'une part de produire le signal de vitesse basse après une première temporisation t<sub>1</sub> et d'autre part de supprimer ce signal après une seconde temporisation t<sub>2</sub>, de façon que le moteur puisse repartir spontanément lorsque la cause du blocage a disparu. Pour cela il est nécessaire d'effectuer la mesure sur deux enroulements au moins et qu'à chaque instant l'un deux au moins soit alimenté, faute de quoi si le blocage intervient alors que le ou les enroulements considérés ne sont pas alimentés, il ne serait pas possible de détecter l'interruption de l'alimentation si celle-ci se fait par le même interrupteur que la commutation normale.

Par exemple si dans le circuit décrit ci-dessus on

25 voulait détecter le blocage du rotor en prélevant le potentiel du seul point A<sub>1</sub>, on pourrait mesurer la valeur maximale de ce potentiel dans le temps. Cette valeur maximale est supérieure à V<sub>2</sub> lorsque le rotor tourne. Lorsque le rotor est freiné, le potentiel est constant et égal à zéro ou V<sub>2</sub> selon que T<sub>1</sub> est conducteur ou non, donc ne dépasse pas V<sub>2</sub>, ce qui permet de détecter le blocage. En revanche dans le cas où le transistor T<sub>1</sub> est bloqué la conduction de T<sub>3</sub> n'a aucun effet sur l'enroulement B<sub>1</sub> et le signal de blocage ne peut pas être supprimé.

Si on désire maintenir le signal de blocage après son apparition, ou si sa suppression est assurée par d'autres moyens, il est possible d'effectuer la mesure de tension sur un seul enroulement alimenté par intermittence, ou sur plusieurs enroulements qui peuvent tous être déconnectés simultanément.

Il en est de même si la coupure de l'alimentation déclenchée par le signal de freinage est assurée par un interrupteur spécial indépendamment des interrupteurs de commutation, cette coupure pouvant modifier le potentiel mesuré sur un enroulement non alimenté. En effet, si dans le dispositif décrit le signal de blocage a pour effet d'ouvrir des interrupteurs  $T_1$  et  $T_2$  servant normalement à l'alimentation successive des enroulements, l'invention est indépendante de tout circuit de commutation et s'applique en particulier aux moteurs à enroulements tournants et aimants fixes et commutation par collecteur, la coupure éventuelle de l'alimentation se faisant alors obligatoirement par un interrupteur indépendant du collecteur.

Cette coupure elle-même n'est pas toujours nécessaire. L'invention peut être mise en oeuvre seulement pour signaler le freinage du moteur, notamment lorsque celui-ci peut supporter sans dommage les surintensités qui en résultent.

20

30

35

Dans l'exemple de la figure 2,les résistances  $R_{Ll}$  et  $R_{L2}$  étant égales, la tension  $V_M$  est la même pour une vitesse donnée du rotor quel que soit l'enroulement  $B_1$  ou  $B_2$  alimenté. La tension  $V_M$  peut donc être æssimilée à une grandeur G caractéristique de la vitesse de rotation du rotor l.

D'une façon plus généralesi on considère un moteur dans lequel on mesure les tensions  $V_{Ai}$  en  $\underline{n}$  points  $A_{\underline{i}}$  situés respectivement entre des enroulements  $B_{\underline{i}}$  et les interrupteurs  $T_{\underline{i}}$  correspondants, un nombre contant  $\underline{m}$  de ces interrupteurs étant ouverts à chaque instant, et chaque interrupteur  $T_{\underline{i}}$  étant branché ente le point  $A_{\underline{i}}$  et une borne d'alimentation à

un premier potentiel V1<sub>i</sub> tandis que l'enroulement B<sub>i</sub> est branché entre le point A<sub>i</sub> et une autre borne d'alimentation à un deuxième potentiel V2<sub>i</sub>, il est possible de détecter une vitesse anormalement basse de ce moteur en combinant ces mesures en une grandeur G qui est une fonction monotone de  $\frac{n}{VA_i} \frac{VA_i}{V2_i} - V1_i$ , c'est-à-dire une fonction qui varie toujours 1

dans un même sens lorsque cette somme augmente. En effet, lorsque le moteur est sous tension et arrêté

 $\frac{\text{VA}_{i} - \text{V1}_{i}}{\text{V2}_{i} - \text{V1}_{i}}$  est égal à 1 pour les  $\underline{m}$  enroulements non alimen-

tés et à zéro pour les <u>n</u> - <u>m</u> enroulements alimentés, donc
la somme est égale à <u>m</u>. Lorsque le moteur tourne la fraction
est supérieure à 1 pour les <u>m</u> enroulements non alimentés
(la fem induite s'ajoutant en valeur absolue à la tension
d'alimentation) et toujours nulle pour les autres enroulements de sorte que la somme est supérieure à <u>m</u> et d'autant
plus grande que les fem et par conséquent la vitesse du moteur
sont plus élevées. La grandeur G s'écarte donc d'autant plus
de sa valeur à l'arrêt que la vitesse est plus élevée et
constitue ainsi une image de cette vitesse, dont la surveillance permet de détecter une vtesse basse.

Une telle grandeur G peut être fournie, lorsque les

25 tensions d'alimentation V2; - V1; des différents enroulements sont toutes de même signe, par le potentiel V<sub>M</sub>
en un point M relié aux points A; par des résistances RL;
dont les valeurs sont proportionnelles aux tensions V2; 
V1; soit RL; = k (V2; - V1;), le point M pouvant en outre

30 être relié par une résistance supplémentaire RA à un point
présentant un potentiel constant V<sub>O</sub>. La loi des noeuds de
Kirchhof donne alors:

$$\frac{\sum_{i=1}^{n} VM - VA_{i}}{RL_{i}} + \frac{VM - V_{o}}{RA} = 0$$

35

(lorsque la liaison au potentiel constant n'existe pas RA est infini et le second terme est nul).

$$VM\left(\frac{n}{1}\frac{1}{RL_{i}} + \frac{1}{RA}\right) = \frac{n}{1}\frac{VA_{i}}{RL_{i}} + \frac{V_{o}}{RA} = \frac{1}{k}\frac{n}{1}\frac{VA_{i}}{V^{2}i^{-}V^{1}} + \frac{V_{o}}{RA}$$

VM est donc une fonction linéaire, donc monotone, de

$$\frac{\sum_{i=1}^{n} \frac{VA_{i}}{V2_{i} - V1_{i}}}{1} \text{ est par conséquent de } \frac{\sum_{i=1}^{n} \frac{VA_{i} - V1_{i}}{V2_{i} - V1_{i}}}{V2_{i} - V1_{i}} =$$

$$\sum_{1}^{n} \frac{VA_{i}}{V^{2}_{i} - V1_{i}} - \sum_{1}^{n} \frac{V1_{i}}{V^{2}_{i} - V1_{i}}$$
 puisque les termes

 $\frac{V_{i}}{V_{i}-V_{i}}$  sont constants.

engendrées par les variations du flux du champ magnetique capté sur l'enroulement lors de la rotation à vitesse constante du rotor, sont amorties en majeure partie par le condensateur C<sub>A</sub>. La grandeur G entachée de ces variations est ainsi lissée par ce condensateur <sup>C</sup><sub>A</sub> ce qui apporte plus de précision dans le dispositif de détection de vitesse basse.

Dans le cas où  $V_1$  est l'origine des potentiels (soit  $V_1 = o$ ), où les résistances de liaison entre les points A des enroulements et le point commun M sont égales à  $R_L$ , où la résistance supplémentaire entre le point M et le potentiel  $V_1$  est  $R_A$ , où m est le nombre d'interrupteurs S ouvert à chaque instant, m le nombre total d'enroulements, la grandeur G est la tension mesurée au point M,  $V_M$ , le seuil de détection de vitesse basse est avantageusement fixé à

$$V_{H} = (1+a) \frac{mRA}{nRA + RL} V_{2}$$

35

15

a étant un nombre positif petit devant la valeur correspondant à une vitesse normale de rotation  $v_2$ 

Ce seuil V<sub>H</sub> étant pris comme potentiel de référence, le signal de vitesse basse sera déclenché ou non selon que la tension mesurée en M est inférieure ou supérieure à ce potentiel de référence.

5

10

15

20

25

30

Par ailleurs, le dispositif peut être simplifié en n'effectuant les mesures ci-dessus que sur deux enroulements seulement et non sur la totalité, un de ces enroulement étant à tout instant alimenté et l'autre non, alternativement.

Bien entendu, l'invention n'est pas limitée aux exemples décrits en référence aux figures 1 et 2 et on peut apporter à ceux-ci de nombreuses modifications sans sortir du cadre de l'invention.

Ainsi il n'est pas nécessaire que les points A soient liés aux enroulements. Des fils conducteurs peuvent être disposés de sorte que la rotation de l'aimant produise une force électromotrice alternative sur ces fils qui sera représentative de la vitesse de rotation du moteur et pourra être utilisée comme grandeur caractéristique de la vitesse de rotation.

Par ailleurs la grandeur G pourrait être comparée à un seuil prédéterminé, de toute autre manière que par un comparateur, permettant de déclencher le signal de vitesse basse.

La grandeur G élaborée selon l'invention varie continuement et d'une manière monotone en fonction de la vitesse
de rotation du moteur, de sorte qu'elle est caractéristique
de la vitesse de rotation et pourrait être utilisée non plus
en tout-ou-rien, mais d'une façon continue pouvant par exemple servir à indiquer la valeur de la vitesse de rotation
de ce moteur, ou à tout autre usage, sans sortir du cadre de
la présente invention.

## 17 REVENDICATIONS

- 1. Procédé pour détecter si la vitesse du rotor d'un moteur à courant continu est inférieure à un certain seuil, ce moteur comprenant au moins un enroulement inducteur (B1, B2) alimenté par intermittence en tension continue de façon à engendrer un couple moteur par interaction avec des pôles magnétiques permanents (4, 5) mobiles en rotation par rapport à l'enroulement, caractérisé en ce qu'on détecte par une mesure de tension, pendant les intervalles de temps où l'enroulement (B1, B2) n'est pas alimenté, la force électromotrice d'induction créée dans celui-ci par la rotation relative des pôles permanents (4, 5), et en ce qu'on produit un signal de basse vitesse lorsque ladite force électromotrice est inférieure à un seuil fixé, en corrélation avec le seuil de vitesse désiré.
- 2. Procédé selon la revendication 1 appliqué à un moteur à courant continu comprenant au moins deux enroulements inducteurs (B1, B2), caractérisé en ce qu'on détecte la force électromotrice induite (f.e.m.) en combinant en permancence des mesures de tension (VA1, VA2) effectuées sur différents enroulements (B1, B2) dont à chaque instant l'un au moins n'est pas alimenté.
- 3. Procédé selon l'une des revendications 1 et 2 utilisé pour protéger le moteur à l'égard des vitesses anormalement basses, telles qu'un blocage du rotor (1), caractérisé en ce que le signal de basse vitesse est utilisé pour interrompre l'alimentation de l'ensemble des enroulements inducteurs (B1, B2).
- 4. Procédé selon la revendication 3, caracté-30 risé en ce qu'on retarde l'interruption de l'alimentation d'une durée t<sub>1</sub> par rapport au passage de la force électromotrice (f.e.m.) au-dessous du seuil déterminé.
- 5. Procédé selon la revendication 4, caractérisé en ce que les mesures de tensions sont choisies 35 et traitées de façon que l'interruption de l'alimentation

provoque la suppression du signal de basse vitesse.

- 6. Procédé selon la revendication 5, caractérisé en ce que la suppression du signal de basse vitesse entraîne le rétablissement de l'alimentation des enroulements (B1, B2) après un délai to suivant son interruption.
- 7. Procédé selon la revendication 6, caractérisé en ce que la durée  $\underline{t}_2$  est grande par rapport à la durée  $\underline{t}_1$ .
- 8. Application du procédé selon l'une des revendications 3 et 4 à un moteur à commutation électronique dans lequel l'alimentation des enroulements (B1, B2) se fait à travers des interrupteurs (T1, T2) commandés par des moyens de détection (D) de la position angulaire du rotor (1), caractérisée en ce que pour interrompre l'alimentation, on ouvre simultanément lesdits interrupteurs (T1, T2) indépendamment des moyens de détection de position (D).
- 9. Application du procédé selon les revendications 2 et 8 à un moteur dans lequel le nombre 20 d'interrupteurs (T1, T2) ouverts est le même quelle que soit la position du rotor (1), caractérisée en ce qu'on effectue les mesures de tensions en des points de mesure (A1, A2) compris chacun entre l'un des enroulements (B1, B2) et l'interrupteur commandé correspondant (T1, T2), ce dernier étant branché entre le point de mesure associé (A1, A2) et une borne d'alimentation portée à un premier potentiel continu(V<sub>1</sub>) et l'enroulement (B1, B2) étant monté entre le point de mesure associé (A1, A2) et une borne d'alimentation portée à un deuxième potentiel 30 continu (V2) différent du premier, et en ce que ces mesures sont combinées en une grandeur caractéristique (G) qui varie dans un même sens lorsque, toutes choses égales par ailleurs, le potentiel  $(V_A)$  en l'un quelconque des points de mesure (A1, A2) varie dans le sens du premier poten-

tiel  $(V_1)$  vers le second potentiel  $(V_2)$ .

10. Procédé selon l'une des revendications 5 à 7 et la revendication 9, appliqué à un moteur comportant  $\underline{n}$  enroulements sur lesquels on désire effectuer une mesure et  $\underline{n}$  points de mesure associés  $(A_1, \ldots, A_n)$ , caractérisé en ce que la grandeur caractéristique (G) est pour l'ensemble des enroulements (B1, B2) une fonction monotone de  $\underline{N}$   $\underline{N}$ 

au point de mesure (A1....An) considéré, V1 représente 10 le premier potentiel continu et V2 le deuxième potentiel continu.

11. Procédé selon la revendication 10, caractérisé en ce que les premiers et secondspotentiels continus ( $V_1$  et  $V_2$ ) sont respectivement identiques pour tous les enroulements (B1, B2), la grandeur caractéristique (G) étant alors une fonction monotone de  $\sum$  VA.

12. Procédé selon l'une des revendications 10 et 11, caractérisé en ce que la détection de la force électromotrice se fait en comparant la grandeur(G)à un seuil(H)qui est atteint lorsque

An VA - V1

A1 V2 - V1

est supérieur au nombre d'interrupteurs ouverts pour chaque position du rotor (1) d'une valeur prédéterminée.

13. Dispositif pour la mise en oeuvre du procédé selon la revendication 12, caractérisé en ce qu'à chacun des enroulements inducteurs (B1, B2) sur lesquels on veut effectuer une mesure de tension est associée une résistance de liaison (RL1, RL2) reliant le point de mesure correspondant (A1,A2) à un point commun (M), la valeur des résistances (RL1, RL2) étant proportionnelle à la différence (V2 - V1) entre le second et le premier potentiels continus pour les différents enroulements (B1, B2) de sorte que le potentiel au point commun (M) est fonction linéraire de  $\frac{An}{\Sigma}$   $\frac{VA - V1}{\Sigma}$  et constitue la grandeur

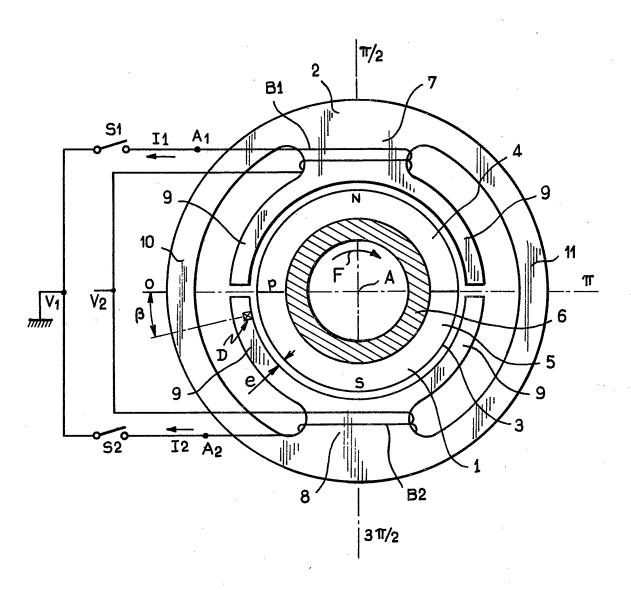
caractéristique (G).

15

35

- 14. Dispositif selon la revendication13, caractérisé en ce que le point commun (M) est relié par une résistance supplémentaire (RA) à un point présentant un troisième potentiel constant (VO), les valeurs de la résistance supplémentaire (RA) et du troisième potentiel constant (VO) définissant le domaine de variation de la grandeur caractéristique (G) en fonction des potentiels (VA) aux points de mesure (A1, ..., An).
- 15. Dispositif selon l'une des revendications 13 et 14, caractérisé en ce que le point commun (M) est également relié à un point présentant un troisième potentiel constant (VO) par un condensateur (C<sub>A</sub>) dimensionné de façon à filtrer les oscillations de tension dues à la variation de la force électromotrice d'induction observée dans chaque enroulement (B1, B2) pendant une période d'ouverture de l'interrupteur correspondant (T1, T2).
- 16. Dispositif selon l'une des revendications 13 à 15, caractérisé en ce que les premier et second potentiels continus (V<sub>1</sub>, V<sub>2</sub>) respectivement sont identiques pour tous les enroulements (B1, B2), les résistances de liaison (RL1, RL2) étant égales.
- 17. Dispositif selon l'une des revendications 14 et 15 et la revendication 16, caractérisé en ce que le troisième potentiel constant auquel est relié le point commun (M) par l'intermédiaire de la résistance supplémentaire (RA) est égal au premier potentiel constant.
- 18. Dispositif selon la revendication 17, caractérisé en ce qu'il comprend des moyens pour comparer le potentiel (VM) au point commun (M) à un potentiel de référence  $V_H = (1 + a) \frac{m}{n} \frac{R_A}{A} + \frac{V_2}{R_L}$  v<sub>2</sub>, aétant un nombre positif plus petit que l, n le nombre total d'enroulements mesurés, m le nombre d'interrupteurs ouverts,  $R_A$  la valeur de la résistance supplémentaire et  $R_L$  la valeur des résistances de liaison, tandis que le premier potentiel continu ( $V_1$ ) est pris comme origine des potentiels.

- 19. Dispositif selon la revendication 18, caractérisé en ce que le potentiel de référence ( $V_{\rm H}$ ) est fourni par un diviseur de tension (R2, R3) branché entre les bornes d'alimentation du moteur.
- 20. Dispositif selon l'une des revendications 13 à 19, caractérisé en ce que les mesures de tension sont effectuées sur deux enroulements (B1,B2) dont à tout instant l'un est alimenté et l'autre non.
- 21. Moteur électrique à courant continu, 10 comportant un dispositif conforme à l'une quelconque des revendications 13 à 20.



FIG\_1

